

FACTURE PROFORMA

2 Avenue Colonel Pardes
46220 - PRAYSSAC
FRANCE

Siret : 90483093200011

Tél. : 05 65 36 54 19
Port. : 0609040910
Email : veronique.favory-hertogs@ladresse.com

Réf. : RED LADRESSE

Madame Alex DELORGE

1015 Route de l'Ancien Camping
46150 LES JUNIES

Libellé	Qté	Unité	PU HT	Montant HT	TVA
REDEVANCE AGENT COMMERCIAL 2025	12,00	forfait	100,00 €	1 200,00 €	20,00%
Frais de gestion Pack initial L'AdresseServices L'Adresse					
Accès agence - accès bureau lors rendez vous agence					
Logiciel Métier AC3 - Messagerie Email Microsoft					
Diffusion Portail Web - Seloger - LeBonCoin - Bien Ici - ect					
Diffusion portails international					
Formations interne réseau L'Adresse					
Accès Juridoc					
Accès plateforme Visite Virtuelle HDMEDIA					
Kit de communication - Cartes de visites - Flyers - Panneaux - Presse					
Assistance secrétariat - Gestion offres / compromis					
Accès Fichier Amepi					
CHAMPAGNE	12,00	u	14,00 €	168,00 €	20,00%
Champagne cuvée rosé brut 75cl					
Etiquette personnalisée à l'Adresse					
FRAIS DEPLACEMENT CONVENTION 2025	1,00	u	79,17 €	79,17 €	20,00%
Remboursement					
- Frais de déplacement Convention - 45 € ttc					
- Avance restauration du Dimance - 50 € ttc					

Détail de la TVA				Total HT	1 447,17 €
Code	Base HT	Taux	Montant	TVA	289,43 €
TVA 20%	1 447,17 €	20,00%	289,43 €	Total TTC	1 736,60 €
Règlement	VIREMENT				
Echéance(s)	1 736,60 € au 04/02/2026				
Coordonnées bancaires					
Nom	BANQUE POPULAIRE OCCITANE				
IBAN	FR7617807008104552156612787				
BIC	CCBPFRPPTLS				

Le montant total s'élève à mille sept cent trente-six euros et soixante centimes

Pas d'escompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux intérêt légal sera exigible (Article L 441-10, alinéa 12 du Code de Commerce). Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, I al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).